



MINISTÈRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE

*La Ministre*

*Paris, le 28-8-2017*

Madame la Contrôleure Générale,

Vous m'avez transmis le rapport de la visite de contrôle du pôle de psychiatrie du centre hospitalier de Coulommiers (77) effectuée du 4 au 8 avril 2016. Vous souhaitez recueillir mes observations sur ce rapport et ses conclusions.

Vous soulignez la prise en charge bienveillante et globalement soucieuse de l'autonomie des patients mise en œuvre par l'établissement. Vous signalez également le handicap constitué par la vétusté des locaux ; l'Agence régionale de santé d'Ile de France assure un suivi attentif du projet de reconstruction qui s'engage. Je relève que les contrôleurs ont souligné 11 bonnes pratiques et formulé 30 recommandations.

L'ensemble sera communiqué à la Commission départementale des soins psychiatriques de Seine-et-Marne. Celle-ci a effectué une visite du pôle de psychiatrie le 22 novembre 2016, en présence de la Présidente du tribunal de grande instance de Melun. Une nouvelle visite est prévue cet automne ; elle permettra d'organiser le suivi des recommandations, en lien avec les services de l'Agence régionale de santé d'Ile de France.

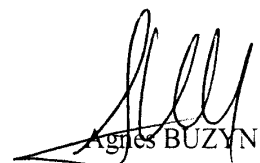
Le rapport souligne l'esprit d'ouverture du pôle de psychiatrie de Coulommiers, tant en ce qui concerne le respect de la liberté d'aller et venir des patients, que des partenariats noués dans la cité. Il révèle cependant une inquiétude en lien avec la fusion des hôpitaux de l'Est francilien. Cette démarche, voulue par les établissements, vise notamment à conforter l'attractivité du territoire pour le recrutement de praticiens ; le projet médical partagé élaboré par les équipes est de nature à enrichir les missions de chaque site en respectant le maillage de proximité.

...

Madame Adeline HAZAN  
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté  
16-18 quai de la Loire  
B.P. 10301  
75 921 PARIS cedex 19

A la lecture du rapport, je partage vos remarques sur le besoin de modernisation des conditions d'hébergement - nonobstant les récents programmes de rénovation au sein de certaines unités - modernisation qui contribuerait à renforcer la qualité des pratiques existantes, et je souhaite que cela soit pris en compte dans le dialogue entre l'Agence régionale de santé et l'établissement sur ses priorités d'investissement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Contrôleure Générale, l'expression de ma considération distinguée.



Agnès BUZYN